



Les commandes sont annulées pour les entreprises, certains professionnels libéraux sans revenus, des artisans et commerçants vont mettre la clé sous la porte avec des faillites en cascade, mais la solidarité nationale n'affectera peut-être pas les sommes considérables jetées dans les cours d'eau. La réunion du syndicat a dû avoir lieu avant le confinement ? Les programmes furent élaborés avant le virus ; OK. Mais le journaliste a probablement rédigé son article hier ? Et hier, des questions existentielles se posaient déjà sur la survie de certaines personnes et de toutes les entreprises de France. Par pudeur, il aurait pu laisser cet article dans sa poche au lieu de nous donner en pâture aujourd'hui, ceux qui n'ont aucun souci financier. La solidarité nationale oriente nos préoccupations sur des sujets essentiels, pas sur des dépenses superflues quand les français vont compter à l'euro près.

# **Des projets importants pour les rivières**

NR Publié le 19/03/2020

Le comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise (Smabcac) s'est réuni, à la salle des fêtes de Roussines, sous la présidence de Jean-Louis Camus, pour la présentation et le vote de son budget. Après une première année d'existence, il s'équilibre à hauteur de 707.000 € en fonctionnement et de 412.000 € en investissement.

## Restaurer la continuité écologique sur la Creuse

Le budget présenté fixe les grandes orientations du Smabcac pour l'année à venir sur chacun des trois bassins versants. Anaïs Trinquart, technicienne de rivières, a ensuite enchaîné sur la présentation du projet de Contrat territorial sur le bassin de la Creuse. Reprenant l'étude portée par le Parc naturel régional de la Brenne entre 2014 et 2018, le Smabcac a présenté un programme qui s'intéresse à la restauration de la continuité écologique sur la Creuse mais également à des travaux de restauration du lit et des habitats des affluents (le Bouzanteuil, les Chézeaux, le Brion, la Mage). Le montant de ce gros dossier, étalé sur une période de six ans, s'élève à 2.865.000 €. Après la validation de ce projet, le Smabcac doit rédiger, dans les prochains mois, les dossiers réglementaires destinés aux services instructeurs. Après leurs approbations, l'enquête publique sera ouverte et des réunions d'informations locales seront organisées.

Romain Fiore, technicien de rivières, a ensuite fait le point sur l'avancement du dossier en cours d'instruction sur le bassin de l'Anglin. Une enquête publique devrait être organisée sur le territoire dans le courant du printemps. Dans le même temps, le Smabcac assurera des réunions publiques pour présenter le dossier et inciter les riverains et usagers à émettre des observations lors de l'enquête.

Sur le bassin de la Claise, Alban Mazerolles, technicien de rivières, précise que l'étude bilan menée dans le cadre de la fin du Contrat territorial est en cours. Les conditions météorologiques ont retardé la phase de terrain qui clôturera la première partie de cette étude. Ensuite, le Smabcac a été amené à classer les six

masses d'eau du bassin-versant de la Claise pour leur donner un ordre de priorité pour la suite de l'étude.

[Tweet](#)